

# HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

Feuillet  
N° 39

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 20/03/2025 N° D2025-19

Nomenclature : 1.1

### Acte accompli dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil au Président

**Objet :** Avenant n°1 aux marchés publics n°2023-37 - Construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation de « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services* » à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et R2194-5,

Vu le projet de modification de marché,

### PREAMBULE

HBA a attribué le marché de travaux n°2023-37 relatif à la construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville, notifié le 16/04/2024, aux entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Désignation
01	FONTENAT TP/YM ENTREPRISE	Terrassement - VRD - Aménagement extérieur
02	MEYGRET	Gros œuvre
03	TOURNIER	Charpente - Ossature Bois - Couverture Zinc
04	TOURNIER	Menuiseries extérieures - Mur rideau
05	CANIER	Serrurerie
06	FERRO	Doublage - Cloison - Isolation - Peinture
07	LES MENUISERIES DE L'AIN	Menuiseries intérieures
08	AMVR POUPON CARRELAGES	Chape - Carrelage - Faïence
09	STORIA	Sol souple
10	SERVIGNAT	Chauffage - Ventilation - Plomberie
11	FLOW ELEC	Électricité CFO - CFA

### MODIFICATIONS INTRODUITES

Le présent avenant n°1 a pour objet de prolonger la durée d'exécution de chacun des 11 lots de de 8 à 18 mois (hors période de préparation), pour les raisons suivantes :

- Protection de la faune locale : respect de l'interdiction d'abattage d'arbres du 1er avril au 31 juillet, conformément au Code de l'environnement, pour limiter l'impact sur la reproduction des espèces.
- Problème géotechnique imprévu : mise en place d'une protection supplémentaire sous forme de grillage ancré sur le talus suite à l'étude géotechnique (mission G4), nécessitant un mois d'installation pour sécuriser le chantier.
- Conditions météorologiques défavorables ayant entraîné des arrêts temporaires du chantier.

Cette modification de marché n'a aucune incidence financière sur le montant du marché

### DECIDE

**Article 1** : D'accepter et de signer la modification de marché n°1 de chacun des lots de la consultation marché n°2023-37 relatif à la construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville qui prolonge la durée d'exécution du marché de 8 à 18 mois.

**Article 2** : Les autres clauses du marché sont inchangées.

**Article 3** : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

**Article 4** : Une ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.



Le Président

Michel MOURLEVAT



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Avenant n°1 aux marchés publics n°2023-37 - Construction d'un guichet touristique des activités 4 saisons sur le Plateau d'Hauteville.

.....

Date de décision: 20/03/2025

Date de réception de l'accusé 20/03/2025  
de réception :

.....

Numéro de l'acte : D202519

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250320-D202519-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1  
Commande Publique  
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....

Nom du fichier : D2025-19.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20250320-D202519-DE-1-1\_1.pdf )